



Equitation remboursement de leçons

Par **Emma59590**, le **15/12/2011** à **21:49**

Bonjour,

Après être retournée dans un centre équestre qui avait fermé pendant un an, j'y suis retournée après avoir su qu'il y avait un nouveau propriétaire des lieux.

J'ai donc acheté une carte de 10 leçons. Malheureusement, à chaque fois que je me déplace pour prendre un cours, tout le monde me lâche (le propriétaire + celui est me prenait en charge pour faire mes cours) alors qu'au niveau cavalerie, j'ai un cheval de propriétaire dans la semaine!

Les conditions restent affreuses niveau personnel .. Je veux donc partir. Mais ils exigent AUCUNS remboursement!

En sachant que je ne ne suis pas la seule dans ce cas là & qu'il s'agit de grosses sommes d'argent!

Merci bien & bonne soirée
En attente de vos réponses
Cordialement

Par **pat76**, le **17/12/2011** à **15:51**

Bonjour

Dans un premier temps prenez l'exemplaire du contrat que vous avez signé avec le Centre d'équitation et allez au service de la répression des fraudes pour expliquer la situation.

Si d'autres personnes sont dans le même cas que vous qu'elles agissent de la même manière.

Plus ils y aura de plaignants, plus l'affaire sera pris au sérieux.

Ensuite, vous reviendrez sur le forum.